



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A, 5000 Namur

Hénallux – Département de Champion
Place du Couvent 3, 5020 Champion

UNamur – Université de Namur
61 rue de Bruxelles, 5000 Namur

BACHELIER EN ENSEIGNEMENT SECTION 3 : FORMATION ARTISTIQUE – MUSIQUE ET ÉDUCATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE (ECA et ESAHR)

Domaine : 10 bis « Sciences de l'éducation et enseignement »

Crédits de la formation : 180 (3 années de bachelier) et 60 (1 année de master) – Horaire de jour

Entrée en vigueur : année académique 2026-2027

Bloc 1								
	ECTS IMEP	ECTS Hénallux	heures de cours annuelles	période de l'année	pondération au sein du programme			
UE I.01 Pratique de l'éducation musicale								
<i>Responsables : Hélène Stuyckens</i>								
17/60 ECTS								
Pédagogie musicale	9		60h	Q1+Q2	4			
Chant d'ensemble	2		30h	Q1+Q2	2			
Accompagnement pratiques musicales collectives	2		30h	Q1+Q2	1			
Initiation aux techniques vocales	2		30h	Q1+Q2	1			
Harmonie pratique	2		30h	Q1+Q2	1			
UE I.02 Créativité et éducation culturelle et artistique								
<i>Responsable : Catherine Debu et Ariane Plangar</i>								
9/60 ECTS								
Rythmique et mouvement	2		30h	Q1+Q2	2			
Créativité musicale	2		30h	Q1	2			
S'ouvrir aux arts et à la culture – Arts plastiques		2	24h	Q1+Q2	1			
S'ouvrir aux arts et à la culture – Corps / Parole		2	24h	Q1+Q2	1			
S'ouvrir aux arts et à la culture – Patrimoine littéraire		1	12h	Q1+Q2	1			
UE I.03 Formation musicale								
<i>Responsables : Thierry Bouillet et Pierre-Emmanuel Aubry</i>								
9/60 ECTS								
Formation musicale	9		90h	Q1+Q2	3			
UE I.04 Didactique et pédagogie générale								
<i>Responsable : Hélène Stuyckens</i>								
2/60 ECTS								
Psychopédagogie - didactique générale	2		15h	Q1	1			
UE I.05 Stages								
<i>Responsable : Hélène Stuyckens</i>								
6/60 ECTS								
Stages	6		24h	Q1+Q2	2			
UE I.06 Culture musicale								
<i>Responsable : Emmanuel Grégoire</i>								
6/60 ECTS								
Auditions commentées	2		15h	Q1+Q2	1			
Séminaires, visites, concerts	2		15h	Q1+Q2	1			
Histoire de la musique	2		60h	Q1+Q2	1			
UE I.07 Informatique								
<i>Responsable : Jean-Julien Filatriau</i>								
2/60 ECTS								
Informatique	2		30h	Q1+Q2	1			
UE I.08 Posture enseignante								
<i>Responsables : Cécile Hayez et Rémi Scoupe</i>								
4/60 ECTS								
Posture enseignante		4	30h	Q1	1			
UE I.09 MLF								
<i>Responsable : Magali Decamps</i>								
5/60 ECTS								
Maîtrise de la langue française		5	60h	Q2	1			



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A, 5000 Namur

Hénallux – Département de Champion
Place du Couvent 3, 5020 Champion

UNamur – Université de Namur
61 rue de Bruxelles, 5000 Namur

BACHELIER EN ENSEIGNEMENT SECTION 3 : FORMATION ARTISTIQUE – MUSIQUE ET ÉDUCATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE (ECA)

Domaine : 10 bis « Sciences de l'éducation et enseignement »

Crédits de la formation : 180 (3 années de bachelier) et 60 (1 année de master) – Horaire de jour

Entrée en vigueur : année académique 2026-2027

Bloc 2					
ECTS IMEP	ECTS Hénallux	heures de cours annuelles	période de l'année	pondération au sein du programme	

UE II.01 Pratique de l'éducation musicale

Responsable : Hélène Stuyckens

16/60 ECTS

Pré-requis : UE I.01

Pédagogie musicale	8		90h	Q1+Q2	4
Chant d'ensemble	2		30h	Q1+Q2	2
Accompagnement pratiques musicales collectives	2		30h	Q1+Q2	1
Initiation aux techniques vocales	2		30h	Q1+Q2	1
Harmonie pratique	2		30h	Q1+Q2	1

UE II.02 Créativité et éducation culturelle et artistique

Responsables : Catherine Debu et Ariane Plangar

8/60 ECTS

Pré-requis : UE I.02

Rythmique et mouvement	2		30h	Q1+Q2	2
Créativité musicale	2		30h	Q1	2
S'ouvrir aux arts et à la culture – Arts plastiques		2	24h	Q1+Q2	1
S'ouvrir aux arts et à la culture – Corps / Parole		1	12h	Q1+Q2	1
S'ouvrir aux arts et à la culture – Patrimoine littéraire		1	12h	Q1+Q2	1

UE II.03 Formation musicale

Responsable : Thierry Bouillet et Michel Lambert

14/60 ECTS

Pré-requis : UE I.03

Formation musicale	9		90h	Q1+Q2	3
Analyses et écritures	2		60h	Q1+Q2	1
Analyses et écritures – écritures	3		60h	Q1+Q2	1

UE II.04 Didactique et pédagogie générale

Responsable : Hélène Stuyckens

8/60 ECTS

Pré-requis : UE I.01 et UE I.04

Psychopédagogie - didactique générale	2		15h	Q1	1
Ingénierie pédagogique dont différenciation		6	72h	Q1+Q2	1

UE II.05 Stages

Responsable : Hélène Stuyckens

8/60 ECTS

Pré-requis : UE I.01 et UE I.05

Stages	8		32h	Q1+Q2	3
--------	---	--	-----	-------	---

UE II.06 Culture musicale

Responsable : Catherine Miller

6/60 ECTS

Pré-requis : UE I.06

Histoire de la musique	4		60h	Q1+Q2	1
Organologie	2		15h	Q1 ou Q2	1



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A, 5000 Namur

Hénallux – Département de Champion
Place du Couvent 3, 5020 Champion

UNamur – Université de Namur
61 rue de Bruxelles, 5000 Namur

BACHELIER EN ENSEIGNEMENT SECTION 3 : FORMATION ARTISTIQUE – MUSIQUE ET ÉDUCATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE (ESAHR)

Domaine : 10 bis « Sciences de l'éducation et enseignement »

Crédits de la formation : 180 (3 années de bachelier) et 60 (1 année de master) – Horaire de jour

Entrée en vigueur : année académique 2026-2027

Bloc 2						
	ECTS IMEP	ECTS Hénallux	ECTS UNamur	heures de cours annuelles	période de l'année	pondération au sein du programme
UE II.01 Pratique de l'éducation musicale						
Responsable : Alice Vivegnis	15/60 ECTS					
Pré-requis : UE I.01						
Méthodologie de la formation musicale et chant d'ensemble	7			90h	Q1+Q2	4
Chant d'ensemble	2			30h	Q1+Q2	2
Accompagnement pratiques musicales collectives	2			30h	Q1+Q2	1
Initiation aux techniques vocales	2			30h	Q1+Q2	1
Harmonie pratique	2			30h	Q1+Q2	1
UE II.02 Créativité et éducation culturelle et artistique						
Responsables : Catherine Debu et Ariane Plangar	8/60 ECTS					
Pré-requis : UE I.02						
Rythmique et mouvement	2			30h	Q1+Q2	2
Créativité musicale	2			30h	Q1	2
S'ouvrir aux arts et à la culture – Arts plastiques		2		24h	Q1+Q2	1
S'ouvrir aux arts et à la culture – Corps / Parole		1		24h	Q1+Q2	1
S'ouvrir aux arts et à la culture – Patrimoine littéraire		1		12h	Q1+Q2	1
UE II.03 Formation musicale						
Responsables : Michel Lambert et Thierry Bouillet	14/60 ECTS					
Pré-requis : UE I.03						
Formation musicale	9			90h	Q1+Q2	3
Analyses et écritures	2			60h	Q1+Q2	1
Analyses et écritures – écritures	3			60h	Q1+Q2	1
UE II.04 Didactique et pédagogie générale						
Responsable : Ariane Crespin	8/60 ECTS					
Pré-requis : UE I.01 et UE I.04						
Psychopédagogie - didactique générale	2			15h	Q1	1
Ingénierie pédagogique dont différenciation		6		72h	Q1+Q2	1
UE II.05 Stages						
Responsable : Alice Vivegnis	8/60 ECTS					
Pré-requis : UE I.01 et UE I.05						
Stages	8			32h	Q1+Q2	3
UE II.06 Culture musicale						
Responsable : Catherine Miller	4/60 ECTS					
Pré-requis : UE I.06						
Histoire de la musique	4			60h	Q1+Q2	1
UE II.07 Philosophie et éthique de l'éducation						
Responsable : Cédric Vanhoolandt	3/60 ECTS					
Pré-requis : UE I.08						
Questions générales de philosophie et éthique de l'éducation		3		21h	Q2	1



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A, 5000 Namur

Hénallux – Département de Champion
Place du Couvent 3, 5020 Champion

UNamur – Université de Namur
61 rue de Bruxelles, 5000 Namur

BACHELIER EN ENSEIGNEMENT SECTION 3 : FORMATION ARTISTIQUE – MUSIQUE ET ÉDUCATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE (ECA)

Domaine : 10 bis « Sciences de l'éducation et enseignement »

Crédits de la formation : 180 (3 années de bachelier) et 60 (1 année de master) – Horaire de jour

Entrée en vigueur : année académique 2026-2027 (des modifications mineures pourraient être appliquées sur ces grilles)

Bloc 3						
	ECTS IMEP	ECTS Hénallux	ECTS UNamur	heures de cours annuelles	période de l'année	pondération au sein du programme
UE III.01 Pratique de l'éducation musicale						
Responsable : Marielle Vancamp	15/60 ECTS					
Pré-requis : UE II.01						
Pédagogie musicale	7			90h	Q1+Q2	4
Chant d'ensemble	2			30h	Q1+Q2	2
Accompagnement pratiques musicales collectives	2			30h	Q1+Q2	1
Initiation aux techniques vocales	2			30h	Q1+Q2	1
Harmonie pratique	2			30h	Q1+Q2	1
UE III.02 Créativité et éducation culturelle et artistique						
Responsable : Catherine Debu	4/60 ECTS					
Pré-requis : UE II.02						
Rythmique et mouvement	2			30h	Q1+Q2	2
Créativité musicale	2			30h	Q1 ou Q2	2
UE III.03 Formation musicale						
Responsables : Michel Lambert et Thierry Bouillet	14/60 ECTS					
Pré-requis : UE II.03						
Formation musicale	9			90h	Q1+Q2	3
Analyses et écritures	2			60h	Q1+Q2	1
Analyses et écritures – écritures	3			60h	Q1+Q2	1
UE III.04 Didactique et pédagogie générale						
Responsable : Hélène Stuyckens	5/60 ECTS					
Pré-requis : UE II.04						
Psychopédagogie - didactique générale	2			15h	Q1 ou Q2	1
Questions approfondies d'orthopédagogie et technopédagogie		3			Q1	1
UE III.05 Stages						
Responsable : Marielle Vancamp	13/60 ECTS					
Pré-requis : UE II.05						
Stages	13			52h	Q1+Q2	3
UE III.06 Culture musicale						
Responsable : Catherine Miller	6/60 ECTS					
Pré-requis : UE II.06						
Histoire approfondie de la musique	2			60h	Q1+Q2	1
Histoire comparée des arts	2			30h	Q2	1
Ethnomusicologie	2			30h	Q1	1
UE III.07 Travail de fin d'études (TFE)						
Responsable : Cédric Vanhoolandt	3/60 ECTS					
Pré-requis : aucun						
Méthodologie de la recherche en éducation			3	30h	Q2	1



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A, 5000 Namur

Hénallux – Département de Champion
Place du Couvent 3, 5020 Champion

UNamur – Université de Namur
61 rue de Bruxelles, 5000 Namur

BACHELIER EN ENSEIGNEMENT SECTION 3 : FORMATION ARTISTIQUE – MUSIQUE ET ÉDUCATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE (ESAHR)

Domaine : 10 bis « Sciences de l'éducation et enseignement »

Crédits de la formation : 180 (3 années de bachelier) et 60 (1 année de master) – Horaire de jour

Entrée en vigueur : année académique 2026-2027 (des modifications mineures pourraient être appliquées sur ces grilles)

Bloc 3						
	ECTS IMEP	ECTS Hénallux	ECTS UNamur	heures de cours annuelles	période de l'année	pondération au sein du programme
UE III.01 Pratique de l'éducation musicale						
Responsable : Michel Jaspar	15/60 ECTS					
Pré-requis : UE II.01						
Méthodologie de la formation musicale et chant d'ensemble	7			90h	Q1+Q2	4
Chant d'ensemble	2			30h	Q1+Q2	2
Accompagnement pratiques musicales collectives	2			30h	Q1+Q2	1
Initiation aux techniques vocales	2			30h	Q1+Q2	1
Harmonie pratique	2			30h	Q1+Q2	1
UE III.02 Créativité et éducation culturelle et artistique						
Responsable : Catherine Debu	4/60 ECTS					
Pré-requis : UE II.02						
Rythmique et mouvement	2			30h	Q1+Q2	2
Créativité musicale	2			30h	Q1 ou Q2	2
UE III.03 Formation musicale						
Responsables : Michel Lambert et Thierry Bouillet	14/60 ECTS					
Pré-requis : UE II.03						
Formation musicale	9			90h	Q1+Q2	3
Analyses et écritures	2			60h	Q1+Q2	1
Analyses et écritures – écritures	3			60h	Q1+Q2	1
UE III.04 Didactique et pédagogie générale						
Responsable : Ariane Crespin	5/60 ECTS					
Pré-requis : UE II.04						
Psychopédagogie - didactique générale	2			15h	Q1 ou Q2	1
Questions approfondies d'orthopédagogie et technopédagogie		3			Q1	1
UE III.05 Stages						
Responsable : Michel Jaspar	10/60 ECTS					
Pré-requis : UE II.05						
Stages	10			40h	Q1+Q2	3
UE III.06 Culture musicale						
Responsable : Catherine Miller	4/60 ECTS					
Pré-requis : UE II.06						
Histoire approfondie de la musique	2			60h	Q1+Q2	1
Organologie	2			15h	Q1 ou Q2	1
UE III.07 Communiquer et collaborer						
Responsable : Cécile Hayez	4/60 ECTS					
Pré-requis : aucun						
Communiquer et collaborer		4		30h	Q1	1
UE III.08 Travail de fin d'études (TFE)						
Responsable : Cédric Vanhoolandt	4/60 ECTS					
Pré-requis : aucun						
Méthodologie de la recherche en éducation			4	30h	Q2	1